

## CAMP DE JOUR, ÉTÉ 2024

### CE QUE LES ENFANTS DOIVENT APPORTER

- ♦ **une bouteille d'eau réutilisable;**
- ♦ un lunch froid et deux collations;
- ♦ de la **crème solaire;**
- ♦ un **chapeau;**
- ♦ des **souliers** ou des **sandaes attachées à la cheville** (pour la sécurité de vos enfants);
- ♦ des vêtements de rechange (tablier facultatif pour la peinture);
- ♦ un maillot de bain (avec filet pour les garçons) et une serviette sont **obligatoires**, le casque de bain est facultatif;
- ♦ une **veste de flottaison certifiée** (VFI) pour les enfants ne sachant pas nager (une veste de flottaison peut être prêtée à la piscine);
- ♦ leurs médicaments (au besoin);
- ♦ un sac à dos bien identifié.

N'oubliez pas que vous devez reconduire votre enfant en personne et au moment de venir le chercher, vous devrez **donner votre code secret** pour repartir avec votre enfant.

### PROTOCOLE POUR LES FRAIS DE RETARD AU SERVICE DE GARDE (LE SOIR)

Nous vous demandons **d'informer le chef de camp avant 16 h 45 de tout retard le soir**, en téléphonant au 819-570-8078. Prenez note que des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes additionnelles après 17 h seront chargés et seront payables immédiatement.

### REPAS et ALLERGIES ALIMENTAIRES

Les enfants prennent leur dîner à l'extérieur si le temps le permet. En cas de pluie, les campeurs dîneront à l'intérieur. Prendre note qu'aucun micro-ondes n'est accessible. Il est aussi interdit d'apporter de l'argent pour tout achat dans les machines distributrices. Dans le but de protéger les Débrouillards et les animateurs, **nous demandons qu'aucun aliment contenant des arachides ou des noix ne soit apporté au camp de jour.**

### GROUPES

Les groupes sont divisés afin de respecter les recommandations de l'Association des camps du Québec. Ainsi les ratios varient entre 10, 12 et 15 jeunes par animateur. Ils sont divisés selon l'âge des participants. Chaque groupe est sous la supervision d'au minimum 1 animateur. Un éducateur spécialisé et la coordonnatrice du camp sont également sur place.

### INTERDICTIONS – OBJETS PERDUS

Nous demandons aux jeunes de bien vouloir laisser ces items à la maison pour éviter les pertes et les bris : les jeux électroniques, les cartes de collection ou tout autre objet de valeur. **Une boîte d'objets perdus est laissée en évidence tous les soirs au départ.** Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil fréquemment pour retrouver les effets de vos enfants, s'il y a lieu. Identifiez convenablement les effets de vos enfants. **Technoscience Estrie et le programme les Débrouillards se dégagent de toute responsabilité quant à la perte ou au vol d'effets personnels.**

### ACTIVITÉS

Le programme les Débrouillards éveille l'intérêt des jeunes au monde des sciences par différentes activités : expériences scientifiques, grand projet. Chaque jour comporte des périodes de détente et d'activités physiques : baignade et jeux extérieurs.

# Code de conduite

## Les Débrouillards, camp de jour été 2024

**En tout temps, les enfants doivent respecter le code de conduite.**

**Langage** : un langage respectueux est requis en tout temps entre les enfants et envers le personnel des Débrouillards et celui de l'Université de Sherbrooke.

**Respect d'autrui** : Les gestes de violence physique, les injures, les menaces et l'intimidation, peu importe vers qui ils sont dirigés, seront sanctionnés.

**Respect du matériel** : L'enfant s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition, la propreté des locaux et les espaces extérieurs utilisés au camp.

Au camp d'été des Débrouillards, c'est tolérance zéro.  
Aucune forme de violence n'est tolérée et tous les gestes de violence seront assujettis à des mesures disciplinaires immédiates.

**Le non-respect des règlements :**

Premier avis : discussion avec les parents par la coordonnatrice du camp.

Deuxième avis : rencontre avec les parents et l'enfant par la coordonnatrice du camp. Suite à cette rencontre, l'enfant **est suspendu pour la fin de la journée ou la journée suivante.**

Troisième avis : si après une journée de suspension le comportement du jeune ne s'améliore pas, une autre rencontre aura lieu avec les parents, l'enfant et la coordonnatrice du camp; **suivi de la suspension du jeune pour la semaine en cours**, avec remboursement des jours non utilisés, moins des frais de 50 \$.

Dernier recours : il y aura retrait total pour l'enfant du camp de jour pour l'année, avec remboursement des semaines non utilisées, moins des frais de 50 \$.

**La coordonnatrice présente se réserve le droit d'expulser un jeune pour une infraction jugée grave sans suivre l'ordre de la procédure ci-contre.**

## PERMIS DE STATIONNEMENT

Parc de stationnement : PA-8, vert ou jaune entre 7 h et 9 h et 16 h et 18 h.

Mettre le permis sur le tableau de bord du véhicule, bien visible pour les agents de sécurité de l'Université de Sherbrooke, afin de vous éviter un constat d'infraction de 60 \$.

Pour une durée plus longue de stationnement, vous devrez payer à l'horodateur. Les Débrouillards se dégagent de toutes responsabilités, en cas d'infraction.

### Plan du site : Faculté d'Éducation, pavillon A2, Université de Sherbrooke



## Horaire type de la semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00-9h00	Accueil - Service de garde				
9h00-9h30	Période de transition – formation des groupes				
9h30-10h00	Rassemblement	Expériences	Rassemblement	Expériences	Expériences
10h00-10h30	Collation et jeux		Collation		
10h30-11h00	brise-glace	Collation	Expériences	Collation	Collation
11h00-12h00	Expériences	Expériences	Expériences	Expériences	Expériences
12h00-12h30	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner
12h30-13h00					
13h00-15h00	Expériences	Période de piscine	Expériences	Période de piscine	Rassemblement Grand jeu Collation spéciale
15h00-16h00	Expériences - Activités				
16h00-17h00	Départ – Service de garde – Collation				